

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE
DE TOUTES LES COMMUNES DU DEPARTEMENT

DE L'EURE

PAR M. CHARPILLON, ANCIEN JUGE DE PAIX

Avec la collaboration de M. l'Abbé CARESME

MCMLXVI

Le THEILLEMENT.

Paroisse des : Doy. de Bourgheroulde. - Vic., Baill. et Elec. de Pont-Audemer. - Parl. et Gén. de Rouen.

Au XII^e siècle, la famille d'Harcourt possédait la seigneurie du Theillement avec le patronage de la paroisse, fondée sous la dédicace de St-Pierre.

Vers 1245, la cure du Theillement valait 30 l., on comptait 80 paroissiens; le curé, nommé Nicolas, avait été présenté par Jean de Beaumont, comme tuteur du mineur d'Harcourt.

Jean du Theillement figure, en 1271, parmi les chevaliers normands qui composaient l'Ost de Foy.

En 1434, Nicolas Le Medrier était curé du Theillement.

Messire Robert le Roux, chevalier, seigneur de Tilly, Villettes, Boisset-le-Châtel, le Theillement, etc..., conseiller du roi en son grand conseil, était, en 1665, remplacé par ses enfants.

Louis et Alexandre Le Roux de Tilly eurent la seigneurie du Theillement, qui appartenait en 1726 à Maximilien Anzeray de Courvaudon, au droit de Madeleine Le Roux, sa femme.

En 1774, Guillaume Le Louvetel adressa une requête à Mgr de Medavy, pour qu'il fut permis de changer de place l'autel du chœur de son église, afin d'y mettre une contrétable.

Fiefs: 1^o LES BRUYERES. Etienne de la Houssaye, sieur des Bruyères, demeurait à Hauville, en 1670;

2^o GOUY. L'abbaye du Boc possédait ce fief sur lequel elle devait une rente à Pierre Duval, auquel elle la racheta en 1474.

Un aveu du Boc de 1521, fait mention de la fiefferme de Gouy, assise en la paroisse du Theillement;

3^o LE ROUMOIS. Robert de Roumois assiste comme témoin vers 1190, à une charte de Richard d'Harcourt, pour les Vaux de Cernay; en 1208, Robert de Roumois était sénéchal de Richard d'Harcourt.

En 1411, Jean de Roumois, valet de Charles VI. était grènetier à Pont-Audemer.

Vers 1490, Nicolas Le Caron, bourgeois de Rouen y demeurant, paroisse de St-Sauveur, était seigneur de Roumois; Anne Foubert, sa veuve, vendit une maison à Rouen, le 16 février 1509 (Revue de Rouen, *septembre 1869*)

Jacques-François de Manneville présenta une requête pour obtenir l'autorisation de faire construire une chapelle en sa terre de Roumois; la visite de la chapelle, qui avait été autorisée, fut faite en 1641.

M. de Manneville de Roumois figure à l'assemblée des nobles qui eut lieu en 1786.

Le chef actuel de la famille des marquis de Torcy, habite le château de Roumois (M. Magny);

4° LE VAL. Osbern et Richard du Val sont mentionnés au commencement du XIII^e siècle.

Raoul du Val était curé de Touville en 1254.

Guillaume du Val, seigneur du lieu, assistait, en 1499, à l'acte de tutelle de Catherine Vipart; après lui ses hoirs tenaient le fief du Val.

Christophe du Val, fils de Louis, héritier de Guillaume, tenait, en 1540, le fief du Val, tiers de haubert, relevant du comté d'Elbeuf à cause de la châtellenie de Boisset-le-Châtel. Christophe du Val épousa Louise de Morainville, qui lui donna Louis et Hélène.

Louis du Val, Pierre I^{er}, Pierre II et Pierre III du Val, furent successivement seigneurs du Val jusqu'en 1640.

En 1640, Guillaume du Val avait fait ériger en son manoir du Val, une chapelle en l'honneur de Ste-Anne, qui fut visitée l'année suivante par le curé de la Londe, témoin synodal du doyenné.

LE THEILLEMENT, cant. de Bourgtheroulde, à 130 m. d'alt. - Sol: diluvium et craie blanche. - *Ch. d'int. com.* n°32, du Neubourg à Bourg-Achard. - Surf. terr. 714 hect. - Pop. 237 hab. - 4 cont. 4,299 fr. en ppal. - Rec. ord., budg. 1.502 - ∞ de Bourgtheroulde. - Rec., cont. ind. de Bourg-Achard. - Percep. de Boisseyle-Châtel. - Paroisse. - Réunion pour l'école à Berville-en-Roumois. - Bur. de bienf. - 1 débit de boissons. - 5 per. de chasse. - Dist. en kil. aux ch.-l. de dép., 42; d'arr., 23; de cant., 7.

Dépendances : LE BOIS-APPEL, LES BRUYERES, LA FEVRERIE, LA FONTAINE, LES PREVENTS, LA MAISON-BLANCHE, LES MONTS, LE PAVIER, LE PETIT-THUIT, LE ROUMOIS, LE VAL.

Agriculture : Céréales, bois, lins, colza. - 600 arbres à cidre.

Industrie : Néant.

Patentés : 5.



Le THEILLEMENT

Sup. 714 ha. Alt. 130 m. Pop. 234 h.

La seigneurie appartenait au 12^e à la famille d'Harcourt. Les seigneurs du fief du Val sont cités à partir du 13^e.

■ Manoir du Val. ▲ Eglise St-Pierre d'origine romane 13^e - 14^e, remaniée 18^e: statues 15^e et 17^e.

* Bois. ♦ Porcins.

[Extrait de « Promotion culturelle », par Michel de La Torre, Nathan 1985]



Origines du nom

« *Teilleman* v. 1240, *Taillemain* 1431, *Le Tallement* 1545 (état-civil), de *Tiliamento*, le *Teillement* 1547 (*ibid.*), le *Taillement* 1553, 1554 (*ibid.*), de *Tilliamento* 1583 (*ibid.*).

Sur le vu des formes médiévales, très peu nombreuses, le Prévost a rapproché ce toponyme du nom de famille Teillemaint, attesté par un chevalier du baillage de Caen cité en 1271, Jean Teillemaint. Je préfère m'en tenir aux formes du XVI^e siècle qui impliquent une explication par le vieux français *taillement*, coupe (sans doute coupe d'arbres); la forme le Theillement serait due à l'attraction du nom du village voisin, le Gros-Theil, appelé jadis - et encore localement - *le Theil*.

Contrairement à l'usage local, la graphie officielle de ce nom ne comporte pas d'article. »

[Extrait de « Origine des noms des anciennes paroisses et communes de l'EURE », par François de Beaurepaire]



Le THEILLEMENT

Au 12^e siècle la famille d'Harcourt possédait la seigneurie du Theillement. La paroisse avait été fondée sous le patronage de St-Pierre.

Vers 1245 on comptait au Theillement quatre-vingt paroissiens, le curé avait été présenté par Jean de Beaumont, comme tuteur du mineur d'Harcourt.

Messire Robert Le-Roux, chevalier, seigneur de Tilly, Villettes, Boisset-le-Châtel, possédait également Le Theillement. Il était conseiller du Roi en son Grand Conseil. En 1665, il fut remplacé par ses enfants Louis et Alexandre le Roux de Tilly.

En 1726, la seigneurie du Theillement appartenait à Maximilien Anzeray de Courvaudas, au droit de Madeleine le Roux, son épouse.

Il y a un siècle, en 1872, on comptait au Theillement 237 habitants.

[Extrait de « Agenda pratique de l'EURE », imprimerie du Neubourg, 1973]



page 179 - « Le 26 août 1699, Mlle Anne-Françoise Angélique YGOU de Bosnormand, fille de Me Pierre IGOU, écuyer, seigneur dudit Bosnormand, seigneur et patron de Saint-Pierre-de-Bosguérard et autres lieux, fut, avec Me Loui-Anne Jubert, écuyer, seigneur de Chailly, Brécourt, Cahaignes et Senancourt, marraine, à Infreville, d'une cloche qu'elle nomma Anne-Angélique et qui fut bénite par Me Guillaume Lonuchet, doyen de Bourgheroulde et curé de Theillement. » Cette cloche sonna jusqu'en 1764, époque à laquelle elle fut refondue. »



[Arch. de la Seine-Inf., liasse G 5549]:

« En 1717, il n'y avait à Theillement ni école, ni confrérie. »



[Nouvelles de l'Eure, n° 24, 1965]:

« Vestiges de l'époque romane en l'église du Theillement: baies en plein cintre de la nef et du choeur. »



[Arch. de la Seine-Inf. liasse G 1302 - 13 pièces, papier]:

« 1692. - Articles sur lesquels Mgr l'archevesque a ordonné que le curé de la paroisse de ..., doyenné de Bourgheroulde, donne ses réponses pour la calende de l'année présente 1692.

Ecoles tenues pour les garçons et les filles par le vicaire de Berville-en-Roumois. Absence de scandales signalé dans toutes les paroisses. »



[Arch. de la Seine-Inf., liasse G. 1326]:

« 1641-1771. Présentation à la cure de Saint-Pierre-du-Theillement par les seigneurs de Tilly et de Boissey-le-Châtel: Robert Le Roux, conseiller au Grand-Conseil;- Louis le Roux, écuyer;- Alexandre Le Roux de Tilly, ecclésiastique;- Maximilien Anzeray de Courvaudon, ayant épousé Madeleine Le Roux, dame du Theillement.- M. Le Viconte, comte de Blangy;- par Louis XIV, par droit de garde noble.- Présentés: Nicolas Le Tourneux, Pierre de La Fosse, Nicolas Cavalier, Nicolas Thomas, Jean Le Roi, Guillaume Louvet, Pierre Le Ber, Jacques de Tilly, Guillaume Le Louvetel, Antoine Isabel, Jean Romain, Alexis Viel. - Requête adressée à Mgr de Médavy par le curé Guillaume Le Louvetel, pour qu'il lui fût permis de changer de place l'autel du choeur de son église afin d'y mettre un contretable. - Visite de l'église du Theillement par M. Vallois, curé d'Anneville,

doyen de Bourghtheroulde.- Dotation, approbation, après information, d'une chapelle en l'honneur de Sainte-Anne, construite au hameau du Val, appartenant à M. Guillaume Du Val, écuyer, sieur de Touville et de Claville en Caux.- Visite de ladite chapelle par M. Saillard, curé de la Londe, témoin synodal du doyenné. - Requête adressée à Mgr de Saulx-Tavannes par Jacques-François de Manneville pour obtenir autorisation de faire construire une chapelle en sa terre du Roumois.- ordonnance de M. Rose, vicaire général, prescrivant une information à ce sujet. - Visite de ladite chapelle en conséquence de cette ordonnance.- Présentations à la cure de Saint-Ouen du Thuit-Simer (Tuissimer, Tuitsimé), par Nicolas-François de Cantel, dame Claude Hallé d'Orgeville, veuve de Charles Dyel, seigneur du Thuit-Simer. »



[Extrait des procès verbaux de visites pastorales de Claude d'Aubigné: archevêque de Rouen, les 16 et 17 juillet 1717]:

LE TABERNACLE

Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul - 16 juillet

Il y a 140 communiants. L'église est en assez bon état. Le maître-autel est fort proprement décoré d'un rétable de chêne, le tabernacle est propre. L'autel de la Vierge est décoré d'une image neuve appuyée contre un petit rétable gothique formant un dais de pareil ouvrage au-dessus. Le second autel a un ancien tabernacle appuyé contre un pareil rétable. L'image du premier est toute neuve (la Vierge). L'église est entièrement lambrissée d'appui. Elle est obscure particulièrement dans la nef. La sacristie est derrière le pignon du chœur. Revenu de 86 l. 16 s. 9 d. et quelque casuel. Pas de vicaire, de confrérie, ni d'école.

Chapelle Sainte-Anne - 19 juillet

Elle est au manoir du sieur Duval, détachée de tout bâtiment, dotée de 20 livres de rente, et qui doit être de 50 pour y faire célébrer à sa commodité et chanter et prêcher le jour de Sainte-Anne où il y a un grand concours de peuple. La chapelle est peu décorée. Il ya deux ornements de plusieurs couleurs. Elle est interdite jusqu'à ce que fondée.

Le Theillement

Arrond. de Pont-Audemer. - Cant. de bourgtheroulde.

Patr. St-Pierre. - Prés. le seigneur.

En fouillant une pépinière, située près de la Bruyère des Frévents, on a découvert en 1816, sur la crête d'un fossé, un pot de grès renfermant une soixantaine de médailles romaines de bronze.

Voici la note que nous trouvons dans le pouillé d'Eudes Rigaud, elle nous apprend que le seigneur d'Harcourt était patron de la paroisse: « Teilleman. Dominus de Harecort, patronus. Valet triginta libras. Parrochiani octoginta. Nicholaus presentatus a domino Johanne de Bellomonte, gerente tutelam dicti domini de Harecort, et receptus a domino Petro. »

Dans le pouillé de Raoul Roussel (1431), le Theillement est écrit: « Taillemain ».

Dans le rôle des chevalier de Normandie pour l'ost de Foix, en 1271, figurent, parmi les chevaliers de la baillie de Caen, Jean Teillemain, chevalier, et Gui de Oenville, chevalier, pour Raoul de Meulent, qui doit deux chevaliers par quarante jours à raison de son fief de Courseules.

L'abbaye du Bec possédait à Teillement un fief. En 1474, elle racheta une rente qu'elle faisait à Pierre Duval sur ce fief.

On distingue aisément une enceinte militaire dans les bois dépendant du Theillement.

Il y a aussi tradition d'un village d'Elbeuf au hamceau des Monts, et d'une bataille livrée près de cette localité.

Le registre de la visite de Claude d'Aubigné constate qu'en 1717, dans l'église de Saint-Pierre-du-Teillement, l'autel de la Sainte-Vierge était décoré d'une image toute neuve de bois de chêne, appuyée contre un petit rétable gothique formant un dais, et que la chapelle de Sainte-Anne, au manoir du sieur Duval, détachée de tout bâtiment, attirait un grand concours de peuple le jour de la fête de la sainte.

On remarque encore aujourd'hui un tableau de bois sculpté et colorié, du XV^e siècle, près de la porte de l'église.

Un aveu de Claude de Lorraine, 1542, mentionne le fief du Val, assis à Saint-Pierre-du-Teillement, ainsi qu'un fief de la Fontaine.

En 1726, M. de Courvandon était seigneur du Theillement.

Dépendances : - le Bois-Appelle; - les Bruyères; - la Fèvrerie; - la Fontaine; - les Frévents; - la Maison-Blanche; - les Monts; - le Pavier; - le Petit-Thuit; - le Romois; - le Val.



L'église du Theillement de plan rectangulaire, avec choeur en retrait est d'origine romane. Elle présente encore des vestiges d'étroites baies cintrées dans les murs de la nef et du choeur. On voit encore les traces d'une grande fenêtre à deux lancettes et oculus percée au XIII^e siècle dans le pignon occidental et d'une baie en tiers-point cantonnée de deux colonnes à chapiteaux à crochets, ouverte à la même époque au chevet. Au sud du choeur est une fenêtre à double bisciau du XIV^e siècle privée de son meneau vertical. La porte occidentale et la plupart des ouvertures en briques datent du XVIII^e siècle. Clocher carré en charpente à flèche octogonale à l'ouest. Cloches de 1701 et de 1742.

Mobilier: saint-Martin et sainte-Anne en pierre du XV^e siècle, saint-Pierre et saint-Paul du XVII^e siècle; bas-relief du XVII^e figurant saint-Pierre marchant sur les flots.

Il ne reste plus rien de la chapelle de la Madeleine-du-Vivier ou de Dame-Ève, citée en 1479, de la chapelle sainte-Anne-du-Val érigée en 1640 et de la chapelle du château du Roumois, détruite il y a quelques années.

La Tomberie et Le Val

(Document provenant de notes prises par Madame Martin, femme du maire du Theillement, domiciliée au domaine du Val.)

« La Tomberie était un fief de Berville qui est passé à la commune de Berville. Le Val sur le Theillement et sur Berville. Quant au vieux camp, à la vieille enceinte du XI^e siècle elle se trouve bien dans un bois du Theillement.

Le vieux camp est signalé par Godebled dès 1840, puis par A. Le Prévost et C. fossé, talus, butte circulaire qui porte sans doute un nom (la motte, la butte, le cotil ou cotellier) nom que portent le plus souvent ces curieux retranchements en terre.

On a retrouvé des monnaies romaines en 1816 à la Bruyère de Frévent. Un vieux village d'Elbeuf aurait existé sur un point de la localité au hameau des Monts où aurait eu lieu une bataille (on n'en cite pas la date).

Une chapelle isolée dite de Ste Anne attirait jadis beaucoup de pèlerins; elle appartient à un seigneur du Val qui avait un manoir près de là.

La chapelle de la vierge dans l'église passait pour être intéressante jadis.

Un aveu de Claude de Lorraine dès 1542 mentionne le fief du Val assis à St Pierre du Theillement, ainsi que le fief de la Tomberie.

A la léproserie de St Léonard près de Berville on y conduisait les enfants pour les faire marcher seuls à l'assemblée de Ste Marie.

Dans le dictionnaire de l'Eure je vois pour la Tomberie qu'on y trouve des tuiles romaines, et qu'il s'y trouve une enceinte circulaire de 20 toises de circonférence.

L'endroit aurait appartenu à la famille Ozarme (Antoine Ozarme seigneur de Berville en Roumois était aussi seigneur de la Tomberie en 1574. Le fief de la Tomberie appartenait à la fin du XVII^e siècle à François de Nolent, chevalier sieur de Bosc Richard de la Tomberie et époux de Marie de Fay.

Pour le Val, Osbern et Richard du Val sont mentionnés au début du XIII^e siècle. Raoul du Val était curé de Berville en 1254. Guillaume du Val seigneur du lieu est mentionné en 1499 dans l'acte de tutelle de Catherine Vinpart. Son héritier, Christophe du Val, fils de Louis le possédait en 1540.

Ensuite ce sont Pierre I, Pierre II et Pierre III, seigneurs du Val jusqu'en 1640.

En 1640, Guillaume du Val fait ériger en son manoir la chapelle qui fut visitée l'année suivante par le curé de la Londe.

Cette chapelle était un lieu de pèlerinage réputé dans la région pour faciliter la marche des jeunes enfants.

Au manoir du Val a été retrouvée une tuile de finition du toit datée de 1667 par les frères Léger de la thuilierie de Bosguérard. »